

• Comment devenir contrôleur/contrôleuse CCRF ?

Vous avez au moins le baccalauréat ? Passez le concours externe

Le concours externe s'adresse aux titulaires d'un **diplôme de niveau BAC** et plus.

Il comprend trois épreuves d'admissibilité :

- résumé d'un texte portant sur les questions économiques et sociales du monde contemporain et réponses à des questions en lien avec le texte ;
- réponses à des questions et/ou commentaires d'un ou plusieurs textes et/ou résolution de problèmes et/ou cas pratiques soit à dominante juridique et économique soit à dominante scientifique et technologique ;
- une épreuve de langue étrangère : traduction écrite, sans dictionnaire, d'un texte ou d'un document rédigé dans une des langues suivantes : allemand, anglais, espagnol.

L'épreuve orale d'admission consiste en un entretien avec le jury permettant d'apprécier la motivation et l'aptitude du candidat à exercer les fonctions de contrôleur.

Vous êtes agent public depuis 4 ans et + ? Passez le concours interne

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires et agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale.

Les candidats internes doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année du concours, de **quatre années** au moins de service public.

Pour les personnes en situation de handicap Par contrat

Chaque année, des postes sont proposés. Ce recrutement spécifique s'effectue sur dossier et entretien avec le service recruteur.

Les métiers d'enquête vous intéressent

Pour travailler au cœur des problématiques de la consommation et de l'économie

Vous êtes curieux, perspicace et rigoureux

Vous exercez un métier de terrain qui implique de comprendre l'entreprise et son secteur d'activités.

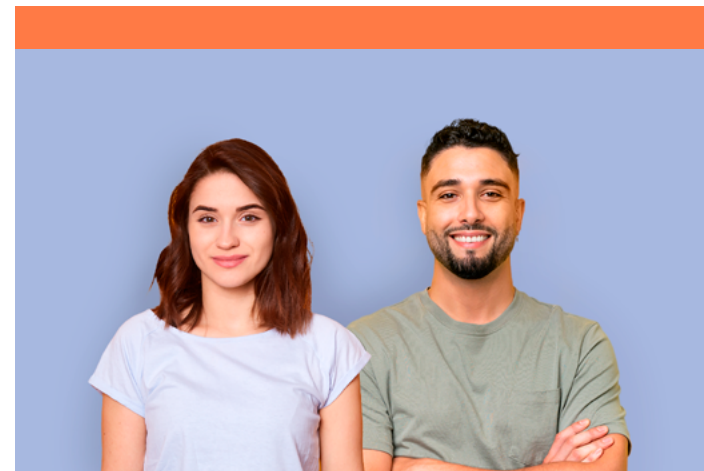
Vous souhaitez contribuer à la protection des consommateurs et à la loyauté de l'économie

Interlocuteur des professionnels et de leurs fédérations, des associations consoméristes et de très nombreux acteurs économiques, vous protégez les consommateurs et garantisiez une saine concurrence entre les entreprises en veillant au respect de la réglementation.

Rejoignez-nous !



Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes



Enquêtez pour protéger les consommateurs et les entreprises

Devenez contrôleur

de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

et travaillez pour une économie forte et durable

Découvrez les métiers du service public sur choisirleservicepublic.gouv.fr

• Au bénéfice des consommateurs et des entreprises

Les agents de la DGCCRF exercent des métiers, au cœur des problématiques de la vie quotidienne des consommateurs et des entreprises, pour assurer :

- la protection des consommateurs
- la loyauté des relations commerciales
- le respect de la concurrence
- le bon fonctionnement de l'économie

Pour cela, ils contrôlent l'application des réglementations et contribuent à leur élaboration. Leur action embrasse des enjeux forts comme la transition écologique, la transformation numérique de l'économie et le développement des plateformes, le pouvoir d'achat...

• L'enquête est au cœur du métier

Les agents disposent de nombreux pouvoirs pour réaliser les enquêtes afin de relever les manquements et infractions et démontrer les fraudes. Au-delà d'une action préventive, en fonction de la gravité du préjudice économique ou des risques pour les consommateurs, les professionnels peuvent être sanctionnés (amende administrative) ou poursuivis pénalement.

• Une organisation dans les territoires

Les contrôleurs et contrôleuses peuvent être affectés en région et département (métropole, outre-mer).

• Le parcours professionnel

Les contrôleurs et contrôleuses sont des agents de catégorie B. Leur carrière peut les conduire, par concours interne ou nomination, à accéder à des fonctions d'encadrement (chef d'un service d'enquête ou emploi de direction).

• La rémunération dès la formation

Les lauréats effectuent un parcours de formation rémunéré d'un an. Il comprend des périodes à l'École nationale de la CCRF (ENCCRF) à Montpellier et des périodes dans les unités d'enquête ou dans d'autres services de la DGCCRF implantés en département et en région.

Ils commencent ensuite leur carrière professionnelle avec un salaire de 2 221 à 2 286 euros nets mensuels (base février 2024).

Le calendrier du concours externe

Le calendrier du concours est publié en général en septembre. Consultez la page www.economie.gouv.fr/dgccrf/rejoignez-la-ccrf pour connaître les dates exactes et le détail des épreuves d'admissibilité et d'admission aux concours.

mars-avril	Inscriptions
juin	Épreuves écrites d'admissibilité
début juillet	Résultats d'admissibilité
septembre	Épreuves orales d'admission
fin septembre	Résultats d'admission
décembre	Rentrée à l'École nationale de la CCRF

Comment en savoir plus ?

Rendez-vous sur :
www.economie.gouv.fr/dgccrf/rejoignez-la-ccrf

